ENTRETIEN DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

BIOMERIS

➢ Description du dispositif

BIOMERIS est un filtre compact. Il est constitué :
- d'une cuve de prétraitement (décanteur primaire dans laquelle s'accumulent les boues),
- d'une à 4 cuves de traitement dans laquelle se trouve le massif filtrant. Les eaux sont épurées en traversant des granulats de silicate de calcium autoclavé.

Les eaux traitées sont récupérées en fond de massif filtrant.

➢ Entretien et maintenance du système

L'entretien du système d'assainissement non collectif est important pour lui garantir une durée de vie optimale et éviter tout dysfonctionnement ou panne.

Les conditions d'entretien et de maintenance de votre installation sont présentées de manière détaillée dans le **guide utilisateur** qui vous a été remis par votre installateur.

Vidange des boues →

Lorsque la hauteur de boues dépasse 50% du volume utile de la fosse**, environ tous les 2 ans.**

Contactez votre SPANC s'il dispose d'un service d'entretien
OU BIEN contactez un vidangeur de votre choix.

Une fosse non vidangée risque de provoquer un entrainement de particules vers le filtre et peut provoquer son colmatage prématurément.

Entretien et maintenance de la filière →

- **Tous les 6 mois :** nettoyer le préfiltre de la fosse toutes eaux et contrôler visuellement le bon fonctionnement du filtre. **Tous les 2 ans :** contrôler la hauteur de boues; contrôler le fonctionnement de l'auget et la bonne répartition de l'eau prétraitée sur le filtre.
- Prévoir le remplacement des granulats de silicate et des pièces d'usure (> 15 ans).

SI VOUS SOUHAITEZ UN CONTRAT D'ENTRETIEN ANNUEL DE VOTRE DISPOSITIF, RENSEIGNEZ-VOUS AUPRES DE VOTRE INSTALLATEUR (COUT : 78 €/ AN)

➢ Conseils et recommandations

Il est conseillé de surveiller régulièrement l'ensemble des équipements (toutes les semaines par exemple).
Vérifiez le bon écoulement des effluents et l'absence d'eaux stagnantes Assurez-vous qu'il n'y a pas d'odeurs anormales. Contrôlez l'aspect visuel du rejet ; un rejet trouble ou contenant beaucoup de particules en suspension peut être le signe d'un dysfonctionnement.

Cette simple surveillance visuelle, qui prend 10 minutes, permet de vérifier le bon fonctionnement de votre filière et de détecter très rapidement un dysfonctionnement.

Pour vous aider :

- Si vous souhaitez souscrire à un contrat de maintenance de votre dispositif, renseignez-vous auprès de votre installateur.
- Si vous constatez des dysfonctionnements de votre assainissement individuel, contactez votre installateur.
- Pour tout renseignement sur votre filière ou sur les conditions de son entretien et sa maintenance. contactez votre S.P.A.N.C

ASSOCIATION DES TECHNICIENS DE SERVICES PUBLICS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF DES PYRENEES ATLANTIQUES
ATANC 64

PYRENEES ATLANTIQUES
LE DEPARTEMENT

CARNET D'ENTRETIEN

Vidange des boues

Date de la vidange	Prestataire

Pensez à garder le bon de vidange qui vous sera fourni par le prestataire, il vous sera demandé par le SPANC lors du contrôle de l'installation

Entretien du système

Date de l'intervention	Opérations effectuées

Observations

……
……
……
……
……